



DVLP2MC

2024 - 2025

DVLP2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master de spécialisation en développement, environnement et sociétés n'est pas

DVLP2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master de spécialisation en développement, environnement, et sociétés forme des spécialistes dans le domaine des études du développement. Il adopte une approche interdisciplinaire pour amener les étudiants à analyser les processus de développement dans leurs contextes complexes, notamment socio-économiques et environnementaux.

Le master inclut :

- une formation spécialisée dans le domaine d'études du développement ;
- un regard interdisciplinaire sur les enjeux du développement ancrés dans leurs contextes environnementaux ;
- une articulation entre maîtrise théorique et analytique et applications aux cas d'études spécifiques ;
- une approche intégrée articulée autour de projets spécifiques, à réaliser individuellement et en groupe ;
- la possibilité d'interagir avec d'autres étudiants de multiples nationalités.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Pour ce qui concerne l'ensemble du master:

1.1.

Adopter une démarche d'analyse et de jugement critique face aux processus de développement en interaction avec la problématique de l'environnement dans différents contextes sociaux, politiques, culturels et économiques.

1.2. Analyser les positions des acteurs du développement et leurs stratégies dans le cadre des processus de développement sur base d'une appréhension interdisciplinaire des réalités locales.

1.3. Exprimer ses idées oralement, par écrit et au travers de supports multimédia de manière cohérente et convaincante pour des publics divers.

1.4. Travailler efficacement en groupe et en équipe en respectant ses partenaires venant de différents contextes et cultures.

1.5. Etablir et conduire un projet de recherche de manière indépendante sur base d'une méthodologie appropriée ; interpréter et critiquer les résultats de cette recherche de manière analytique et synthétique.

2.

A côté des compétences spécifiques visées par la formation, le master de spécialisation s'appuie aussi sur la définition de compétences transversales nécessaires pour des étudiants en développement. Nous nous alignons sur le Woolcock (2007) qui identifie trois compétences transversales pour les étudiants de master en études de développement.

Au terme du master, nos étudiants sont capables d'être:

2.1.

De bons 'détectives' (pour ce qui est du rassemblement de données, de l'analyse et de l'interprétation),

2.2.

De bons 'traducteurs' (pour ce qui est de la capacité à communiquer avec des auditoires variés et à « faire l'intermédiaire par-delà les barrières »)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les cours représentent 40 crédits en tronc commun. Les huit enseignements visent chacun des objectifs spécifiques :

- des approches pluridisciplinaires du développement;
- des enjeux liés aux acteurs;
- la formation à la recherche.

Ces cours sont donnés au premier quadrimestre et au mois de février du second quadrimestre. Ils sont organisés à l'UCLouvain, sur le site de Louvain-la-Neuve (Belgique). Les cours organisés par l'équipe de l'ULg se déroulent à Gembloux (Belgique).

Une recherche de terrain et un mémoire de fin d'études représentent 20 crédits.

DVLP2MC Programme

• Terrain et mémoire (20 crédits)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DVL2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions de recevabilité

Tous les candidats doivent être porteurs d'un titre universitaire de deuxième cycle équivalent à au moins 300 crédits, plus spécifiquement être porteur d'un grade académique de master en 120 crédits au moins délivré par une institution universitaire dans un des domaines suivants :

- sciences économiques,
- sciences de gestion
- sociologie
- anthropologie,
- Sciences politiques,
- études européennes,
- sciences agronomiques et industries du vivant
- bio-ingénieur
- sciences et gestion de l'environnement

et avoir obtenu ce diplôme et son mémoire de fin d'études de ce second cycle avec au minimum une mention "bien" ou équivalent (14/20).

En plus de remplir les conditions d'accès générales, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française ([niveau B1 du Cadre européen commun de référence](#)) et de la connaissance passive de l'anglais.

L'Equipe ULG Gembloux : Domaine agricole, développement rural et étude des chaînes de valeur

L'Unité d'économie et développement rural (UEDR), partenaire du master, a pour vocation d'intervenir dans l'évaluation des actions de coopération, particulièrement en Afrique et en Asie du Sud-Est dans le domaine agricole et du développement rural. Elle s'est également spécialisée dans l'étude des chaînes de valeur (riz, café, cacao, coton, noix de cajou, palmier à huile, maïs, sucre, viande bovine, volailles, aquaculture,) et dans la mesure de leur compétitivité.

L'expertise de l'UEDR est actualisée en permanence au travers de sa participation à différentes recherches-action notamment au Vietnam et en Afrique centrale. Elle accueille également des chercheurs qui effectuent le plus souvent des doctorats alternés réalisés en Afrique et en Asie dans le domaine du développement rural (information détaillée sur le site WEB : <http://www.fsagx.ac.be/eg>) et du financement en milieu rural (Bénin, Burkina Faso, Togo, Cameroun, RDC, Burundi, Laos et Vietnam).

Les étudiants pourront donc s'intégrer dans les travaux réalisés et, le cas échéant, réaliser un travail de terrain en appui aux recherches conduites par l'UEDR.
